

Se syndiquer, POURQUOI?

ADHÉRER POUR :

Défendre la place de l'EPS et de l'UNSS
dans une vision progressiste de l'école

Informers les collègues
et faire respecter leurs droits

Faire respecter l'équité de traitement
dans l'avancement de la carrière
et les mutations

Peser pour de meilleures conditions de travail,
des installations de qualité pour l'EPS
et de meilleurs salaires

Organiser des moments de formation,
d'échange, de débats au travers de stages.

UNE PROFESSION RASSEMBLÉE. ÇA CHANGE TOUT !



CONTACTS

SNEP Académique : Rafael RAIGON et Catherine TESSIER
s3-orleans@snepfusu.net

18 (Cher) : Clémence BESSON et Céline CATELAN
s2-18@snepfusu.net

28 (Eure-et-Loir) : Rafael RAIGON / s2-28@snepfusu.net

36 (Indre) : Guillaume LEMAIRE / s2-36@snepfusu.net

37 (Indre-et-Loire) : Valérie AGRAFEUIL / s2-37@snepfusu.net

41 (Loir-et-Cher) : Catherine TESSIER / s2-41@snepfusu.net

45 (Loiret) : Karine BELLESOEUR / s2-45@snepfusu.net

OÙ ENVOYER LA COTISATION ?

à la trésorière académique :
Aurélie DELSARD
17 Rue des Chênes
18340 PLAIMPIED-GIVAUDINS

66%
DE VOTRE COTISATION
vous sont reversés par l'Etat
en crédit d'impôts

Des facilités d'adhésion...

Paiement en ligne

(règlement par CB, sur le site : <http://www.snepfusu.net>)

Paiement par chèque

(8 chèques maxi)

Paiement par prélèvement automatique

(8 prélèvements maxi, tous les 5 de chaque mois, d'oct à juin)

**Reconduction automatique tous les ans,
si vous le souhaitez.**

(Finis les oublis)

SNEP
ORLEANS-TOURS
F.S.U.

FICHE DE SYNDICALISATION

2026 / 2027



On compte sur
TOI ! 😊

 Pour rester informé.es : contacts, actualités, infos corporatives, stages syndicaux, liens avec le site national, etc.) Rejoignez-nous sur :	
Notre site https://snepfusu-orleans.net/wp/ 	Notre instagram https://www.instagram.com/snep_fsu_orleans_tours/ 



Identité		Situation professionnelle		Etablissement d'affectation ou zone de remplacement			
Date de naissance ____/____/____		Sexe : F ☐ M ☐					
Nom				Code établissement			
Nom de naissance							
Prénom				Nom			
Adresse complète				Adresse complète			
				Echelon (ou groupe pour les retraités)			
				Situation administrative (entourez si nécessaire)			
Mail				TZR	Stagiaire sur 1 ^{er} poste.	Temps partiel :	%
Téléphone fixe				Disponibilité		Congès (parental...)	
Téléphone portable				Situation particulière : Retraite progressive :		% d'activité.	

Bulletins	Envoi des bulletins (nationaux, académiques et départementaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ... Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfsu.fr/espace-membre/. Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfsu.fr/espace-membre/.
	Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS. Date et signature

Entourez votre catégorie professionnelle	Catégorie/échelon										
	1	2	3	4	5/5HEA1	6/5HEA2	7/5HEA3	8	9	10	11
Prof EPS - Prof de sport - CEPI - PCEA Agr1 - ENS	100 €	130 €	165 €	169 €	175 €	181 €	190 €	204 €	216 €	230 €	246 €
Prof EPS classe normale biadmissible			166 €	174 €	184 €	193 €	202 €	217 €	233 €	247 €	257 €
Prof EPS HCl (Hors Classe) - P. Sport HCL - CEPI HCl - PCEA HCl	216 €	229 €	245 €	262 €	279 €	295 €	300 €				
Prof EPS CIEEx (Classe Ex) - P Sport CIEEx - PCEA CIEEx	254 €	269 €	283 €	303 €	325 €	338 €	355 €				
Chargé d'Enseignement		128 €	136 €	142 €	148 €	156 €	163 €	171 €	180 €	191 €	201 €
Chargé d'Enseignement Hors Classe			190 €	201 €	227 €	244 €					
Chargé d'Enseignement Classe Ex.	227 €	246 €	262 €	279 €	295 €	300 €					
Catégorie / échelon	1	2	3	4/4HEA1	5/4HEA2	6/4HEA3	7	8	9	10	11
Agrégée - CTPS	130 €	183 €	188 €	199 €	212 €	226 €	241 €	260 €	277 €	292 €	303 €
Agrégée Hors Classe - CTPS Hors Classe	277 €	292 €	303 €	325 €	338 €	355 €					
Catégorie / échelon	1	2/2HEA1	3/2HEA2	4/2HEA3	5/3HEB1	6/3HEB2	7/3HEB3	8	9	10	11
Agrégée Classe Ex.- CTPS Classe Ex.	303 €	325 €	338 €	355 €	355 €	370 €	389 €				

Catégorie												
CDI : Indice.												
	Inférieur à 436	→	Groupe 3	120 €	Entre 480 et 502	→	Groupe 6	174 €	Entre 603 et 627	→	Groupe 9	219 €
	Entre 436 et 452	→	Groupe 4	130 €	Entre 503 et 527	→	Groupe 7	183 €	Supérieur à 627	→	Groupe 10	228 €
	Entre 453 et 479	→	Groupe 5	165 €	Entre 528 et 602	→	Groupe 8	192 €				
Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quantité de service.												
Prof EPS, sport ou CEPI stagiaire à l'externe	100 €				Maitre auxiliaire (MA)			164 €				
Agrégé-e stagiaire nouvel-le enseignant-e	130 €				Contractuel-le (CDD)			44 €				
Congé parental - disponibilité	46 €				Elèves fonctionnaire			60 €				
Stagiaire en report de stage	20 €				Congé de formation			102 €				
Stagiaire non reclassé-e : selon échelon de la catégorie d'origine.												
Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.	Inférieur à 1051 €	→	Groupe 1	47 €	Entre 1 801 € et 2 050 €	→	Groupe 5	107 €	Entre 2 551 € et 2 800 €	→	groupe 8	152 €
	Entre 1 051 € et 1 300 €	→	Groupe 2	62 €	Entre 2 051 € et 2 300 €	→	Groupe 6	122 €	Entre 2 801 € et 3 050 €	→	groupe 9	167 €
	Entre 1 301 € et 1 550 €	→	Groupe 3	77 €	Entre 2 301 € et 2 550 €	→	Groupe 7	137 €	Entre 3 051 € et 3 300 €	→	groupe 10	182 €
									Supérieur à 3 301 €	→	groupe 11	197 €
Abonnement Bulletin												
Non syndicales												
Institutions/Associations												
Etudiant-es STAPS												

1/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué en début de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous.

[illegible]

Par exemple, une cotisation de 165 € ne vous coûte réellement que 56,10 €.

Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais.

2/ En ligne sur le site <https://lesite.snepfus.fr/sujets/le-snep-fsu/adherer-pourquoi-comment/>

3/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU

(Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)